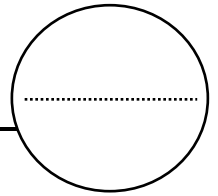




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

Procès-verbal de la séance de consultation publique du Conseil municipal tenue mardi le 3 avril 2018 à compter de 19h45 à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville au 505 rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Sont également présent dans l'assistance :

Melissa Rennie
Alexis Labbé
Benoit Cardinal
Jayne
Claude Gatien
Mario Dame

2018-04-098

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION

À 19h45, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2018-04-099

2 - CONSTAT DE LA RÉGULARITÉ DE LA TENUE DE LA SÉANCE

Le maire étant présent et l'avis public requis a été envoyé dans le journal municipal ainsi que sur les panneaux de la municipalité le 16 mars 2018 donc la séance est conforme.

2018-04-100

3 – LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la consultation publique
2. Constat de la régularité de la tenue de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. But de la consultation
5. Questions du public
6. Fermeture de la consultation publique

2018-04-101

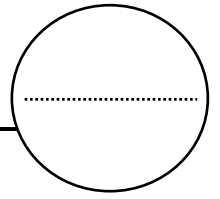
4 – BUT DE LA CONSULTATION

Le maire cède la parole à la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Mme Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, explique que le but de la consultation publique est d'expliquer la raison du retrait de tous les ralentisseurs de type dos d'ânes ainsi que de sa politique.



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-04-102

7 – PÉRIODE DE QUESTION RÉSERVÉE AU PUBLIC

Remise de la pétition des citoyens pour la conservation des dos d'ânes. Les citoyens demandent le pourquoi du retrait des dos d'ânes pour le moment et veulent savoir qu'elles seront les options envisagées si les dos d'ânes sont retirés. Les citoyens font part de leur inquiétude face à la sécurité des enfants. D'autres citoyens désirent que la municipalité trouve une autre solution car pour eux les dos d'ânes ne sont pas la solution et ils n'en veulent pas près de leur résidence.

2017-04-103

8 - LEVÉE DE LA SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Le maire, Drew Somerville, déclare la consultation publique terminée à 20h15.

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.